

EMMAÜS FRANCE

FONDATEUR ABBÉ PIERRE

A tous les groupes Emmaüs

Montreuil, le 24 novembre 2014

Chers amis,

Le 20 novembre dernier, l'émission « Envoyé Spécial » de France 2, a diffusé un reportage sur la filière textile. Vous avez été nombreux à le visionner ou à avoir des informations sur son contenu.

Il est encore visible sur Extranet, dans la revue de presse du 21 novembre, voici le lien pour ceux qui souhaiteraient le voir : http://extranet.emmaus-france.org/node/4266.

A priori, une telle émission offrait une belle occasion d'apporter des éclairages sur la filière de récupération textile. Or, le choix éditorial des journalistes a été très différent. En effet, ceux-ci ont choisi de montrer la filière sous un angle très polémique en laissant planer de nombreuses inexactitudes et amalgames qui sèment le doute, dans l'esprit du donateur, sur la destination finale du textile collecté, sans jamais expliquer la plus-value sociale, solidaire et environnementale des activités de nos communautés, chantiers d'insertion, plateformes textiles ou structures du Relais.

Ce reportage a suscité de nombreuses réactions, notamment sur les réseaux sociaux, et il est indispensable de le resituer dans son contexte et de rectifier de nombreuses inexactitudes sur la filière textile dans son ensemble et sur le Relais en particulier.

Sur la filière textile

Nous devons continuer à veiller au fait que la pérennité et le développement de la filière textile soit toujours plus au service de notre projet d'Economie Sociale et Solidaire, d'un projet véritablement alternatif, du début à la fin de la filière, dans l'ensemble de nos groupes, en réinterrogeant sans cesse nos modèles, en opposition au modèle du tout économique, créateur d'exclusions.

Depuis 60 ans, les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire sont présents sur le secteur de la récupération textile. Des centaines d'associations (communautés, chantiers et entreprises d'insertion) collectent, trient, réemploient et recyclent du textile. C'est un formidable vecteur d'insertion pour des milliers de personnes en difficulté, notamment des femmes. L'Economie Sociale et Solidaire est leader sur ce marché, ce qui est absolument exceptionnel et pourtant, à aucun moment ce fait n'est souligné.

L'éco- contribution représente une avancée importante, car elle oblige les metteurs sur le marché à financer la fin de vie des produits afin d'augmenter considérablement à l'avenir la collecte et le recyclage, pour passer de 120 000 tonnes à plus de 350 000 tonnes ; elle n'est toutefois présentée que comme un moyen pour des acteurs peu scrupuleux de s'enrichir en fraudant !

L'argument majeur du reportage est de dire que le donateur, croyant donner un vêtement pour des personnes en difficulté, est trompé car il alimente en réalité une filière marchande composée uniquement d'entreprises avides de profit.

Or les textiles collectés (ceux qui le sont par les structures de l'économie sociale et solidaire) vont en grande partie vers des personnes en difficulté (dans les nombreux vestiaires des associations, dans les boutiques de seconde main comme les 350 points de vente d'Emmaüs qui permettent à des personnes de s'habiller et de s'équiper à très petit budget).

Mais les volumes collectés, et les objectifs de la filière, dépassent de loin les besoins de ces vestiaires et boutiques solidaires. La vente pour réemploi ou recyclage à des entreprises en France ou à l'étranger n'est pas en soi un scandale. Les objectifs de réemploi et de recyclage fixés à la filière impliquent des débouchés industriels.

L'important est que le donateur soit informé du circuit de son don textile. Il s'agit, d'une part, de mettre en avant le travail de toutes les associations qui, partout sur le territoire, collectent et traitent le textile pour aider les personnes en difficulté, via des dons de textiles, ou surtout via des postes d'activité. Et, d'autre part, de distinguer les entreprises purement lucratives qui ne collectent que pour revendre en maximisant le profit ; et les structures de l'Economie Sociale et Solidaire qui permettent à des milliers de personnes de trouver un emploi. Le chiffre d'affaires sert alors à financer le projet social, c'est le sens même de l'Economie Sociale et Solidaire!

Sur le Relais

- Il n'est jamais mentionné dans le reportage que le Relais est membre d'Emmaüs France. La pose du logo d'Emmaüs France sur les conteneurs du relais est la marque de cette appartenance. Le versement de 1 euro la tonne par le Relais à Emmaüs France, comme il est indiqué dans le reportage, n'a rien à voir avec le textile puisqu'il s'agit du mode de cotisation du Relais!
- Le reportage mentionne incidemment que le Relais est une coopérative, mais sans jamais expliquer la différence avec une entreprise commerciale.
- Oui, le Relais est bien l'acteur majeur de la collecte textile en France, avec 2 500 salariés; mais c'est une coopérative, créée par une structure Emmaüs pour offrir des emplois à des personnes en grande difficulté; soit sur une durée limitée dans le cadre d'un parcours d'insertion, soit dans le cadre d'emplois pérennes pour les personnes qui ne peuvent, ou ne souhaitent, réintégrer l'économie classique.
 Les salariés sont actionnaires, le principe est celui d'un homme/une voix, et les bénéfices sont, pour moitié, réinvestis dans l'entreprise, et, pour moitié, distribués aux actionnaires/salariés; l'échelle des salaires est de 1 à 3. Le pari du Relais est, dans un secteur concurrentiel, de démontrer qu'un autre modèle est possible.
- Pour l'instant, les capacités de tri en France ne permettent pas de traiter tout le textile collecté. Le Relais exporte donc, comme tous les opérateurs, du textile non trié dans des pays étrangers, où ce textile est retrié par des acteurs locaux. Mais l'objectif du Relais est bien à terme de créer des emplois supplémentaires de tri, ce qu'il fait tous les ans.
- Mais la séquence du reportage qui part du Relais en Avignon laisse supposer que le textile du Relais termine en Tunisie, et est facturé comme du textile trié (afin de toucher l'éco contribution). Toutefois le Relais n'exporte pas directement en Tunisie, le client tunisien filmé n'est pas un client du Relais, et le Relais ne facture pas du brut de collecte comme du textile trié!

Certes, c'est la bagarre sur le textile, et certaines entreprises ont effectivement des comportements inadmissibles. Ce reportage aurait pu être l'occasion de le pointer, mais le parti pris d'Envoyé Spécial ne sert qu'à jeter l'opprobre sur l'ensemble des acteurs sans distinction et peut avoir des conséquences négatives sur le comportement du donateur qui, ayant eu l'impression d'avoir été trompé et floué, peut décider de ne plus donner du tout !

Il nous appartient donc, dans les relations avec nos donateurs, de faire preuve de pédagogie et de convaincre que le vêtement peut bel et bien être à l'origine d'une chaîne solidaire.

Si le contenu de ce reportage montre, une fois encore, que le travail des journalistes est souvent guidé par la recherche de sensationnel plutôt que par une exigence de recherche de vérité, dans toute sa complexité – et il est vrai que la filière textile est un sujet complexe-, il montre également que notre mouvement, dans son ensemble, a encore beaucoup de travail à faire en matière de communication, de cohérence, de transparence et de co-développement de cette filière.

Amicalement,

Thierry KUHN
Président d'Emmaüs France